

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 1073-2:2002

Vêtements de protection contre la contamination radioactive - Partie 2: Exigences et méthodes d'essai des vêtements de protection non ventilés

Protective clothing against radioactive
contamination - Part 2: Requirements
and test methods for non-ventilated
protective clothing against particulate

Schutzkleidung gegen radioaktive
Kontamination - Teil 2: Anforderungen
und Prüfverfahren für unbelüftete
Schutzkleidung gegen radioaktive

07/2002

010011010010110010 00110100101101001010011101001111
010011010010110: 0101001101001011010010100111110101101010



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1073-2:2002 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1073-2:2002.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 13.280; 13.340.10

Version Française

**Vêtements de protection contre la contamination radioactive -
Partie 2: Exigences et méthodes d'essai des vêtements de
protection non ventilés contre la contamination radiocative sous
forme de particules**

Schutzkleidung gegen radioaktive Kontamination - Teil 2:
Anforderungen und Prüfverfahren für unbelüftete
Schutzkleidung gegen radioaktive Kontamination durch
feste Partikel

Protective clothing against radioactive contamination - Part
2: Requirements and test methods for non-ventilated
protective clothing against particulate radioactive
contamination

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 24 mars 2002.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles